



Un syndicat, c'est quoi ?

Un syndicat est une association des personnes dont l'objectif est de représenter et de défendre les **intérêts professionnels collectifs et individuels**. Les organisations syndicales sont indépendantes de l'État qui les reconnaît et sont régies par un ensemble de lois qui précisent leur statut, les modalités, les garanties et les limites de leur exercice. Les salariés ne sont pas les seuls à se regrouper, les membres du patronat, tout comme les sportifs professionnels se fédèrent au sein d'organisations syndicales.

Les syndicats sont des **acteurs du dialogue social** entre l'État, les employeurs et les salariés. Les syndicats assument également un rôle de **gestionnaire d'organismes**. C'est ce qu'on appelle le **paritarisme** : à parité avec les organisations patronales, ils gèrent ainsi les caisses nationales d'assurance maladie, d'allocations familiales, d'indemnisation des demandeurs d'emploi (Pôle emploi) et de retraites.



Un syndicat, ça sert à quoi ?



Un syndicat a le **droit de négocier et de conclure des accords dans tous les secteurs**. Les délégués syndicaux et les élus défendent les intérêts des salariés en veillant **au respect du code du travail, des conventions collectives ou des accords d'entreprises**. Par ailleurs, les délégués syndicaux exercent un rôle de communication et d'information indépendant.

Si un conflit est d'ordre individuel, un délégué syndical peut **accompagner** le salarié lors d'un entretien afin de le défendre auprès de sa hiérarchie ou le soutenir lorsque cela entraîne une procédure judiciaire.

Donner aux salariés la place qui leur revient, les soutenir lorsqu'ils défendent leurs droits et être leur porte-parole face aux représentants de la direction, constituent les missions essentielles d'un syndicat.

Et la CFE-CGC dans tout ça ?

Créée dans les années 40, la **CFE-CGC** s'adresse aujourd'hui aux classes moyennes, en portant la voix des **techniciens, des agents de maîtrise, des forces de vente, des cadres et ingénieurs**. Le syndicat **CFE-CGC** n'est **rattaché à aucun parti politique ni à aucune confession**.

Et à Naval Group Brest ?

La **CFE-CGC Naval Group** est un **jeune syndicat** par rapport aux organisations syndicales historiques. Nous fonctionnons davantage dans **l'esprit d'une start-up** que celui d'une administration que nous avons quittée lors du changement de statut de l'entreprise en 2003. Ouverts sur le monde de l'industrie, nous sommes attentifs aux changements mais aussi aux enjeux qui nous attendent dans les années futures. Aujourd'hui, nous avons atteint la maturité et l'expérience qui nous permettent d'exercer pleinement notre rôle sans aucun complexe.

Nos objectifs



Nos résultats



Qui mieux qu'un représentant CFE-CGC ?

- **Prend le temps de vous écouter sans jugement,**
- **Maîtrise l'accord d'entreprise et ses subtilités,**
- **Connaît l'entreprise, ses us et coutumes, les caractères et les comportements des personnes qui la managent,**
- **Possède un réseau relationnel intra et extra-entreprise,**
- **Est en capacité de vous informer des changements d'organisation, des opportunités ou des risques d'aller dans tel service, département ou établissement de Naval Group,**
- **Conseille et peut proposer un avis neutre,**
- **Possède une multitude de documents qui ne sont pas en libre accès (par exemple, la synthèse de l'observatoire des rémunérations),**
- **A mandat pour vous accompagner lors d'un entretien ou vous défendre dans des situations conflictuelles.**

Nos adhérents bénéficient également des services suivants :

Accompagnement personnalisé

Tout au long de votre carrière (Entretien professionnel, Niveau de Responsabilité, Rémunération,...) afin de faciliter votre intégration et votre évolution au sein de l'entreprise

Conseil et assistance

Lors des moments importants de votre carrière : mobilité, expatriation, contrat local, temps partiel, projet professionnel, rupture conventionnelle, retraite, ...

Accès à une information sociale et économique

Décodée, privilégiée et à jour des négociations grâce à un réseau à votre service

Assistance juridique gratuite dès 3 ans d'ancienneté

Accès à un réseau externe de représentants dans nombre d'organismes paritaires, Fongecif, CAF, pôle emploi...

Soutien scolaire gratuit

Pour les enfants et petits-enfants de tous les adhérents

PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne



Nos tarifs

En 2021, c'est décidé, je ne reste plus isolé(e), j'adhère à la CFE-CGC

